

CBFA



EFBC

3 juin 2016

L'honorable Catherine McKenna  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada  
200, boul. Sacré-Cœur, 2<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) K1A 0H3

M. Matt Parry, responsable  
Groupe de travail sur l'adaptation et la résilience climatique  
200, boul. Sacré-Cœur  
Gatineau (Québec) K1A 0H3

M. Matt Jones, responsable  
Groupe de travail sur les possibilités d'atténuation spécifiques  
200, boul. Sacré-Cœur, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1477  
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Madame, Messieurs,

Le présent mémoire est présenté au nom des signataires de [l'Entente sur la forêt boréale canadienne](#) (EFBC), soit l'Association des produits forestiers du Canada, 19 grandes entreprises de produits forestiers et 6 organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) de premier plan. Lorsque nous avons signé cette entente en 2010, nous nous sommes engagés à travailler ensemble à des solutions communes pour atténuer les changements climatiques et nous y adapter dans le cadre de notre vision pour une industrie forestière plus solide et plus concurrentielle et une forêt boréale mieux protégée et aménagée de façon plus durable. Comme les conséquences des changements climatiques continuent de se faire sentir, trouver ces solutions communes est plus vital que jamais.

L'APFC et un certain nombre d'ONGE de l'EFBC présentent, ou présenteront, aussi des mémoires à ECCC à titre individuel. Celui-ci veut souligner les aspects d'intérêt commun qui font consensus. Cependant, il y a des aspects sur lesquels les signataires de l'EFBC ont des points de vue différents, qui sont exprimés plus en détail dans les mémoires respectifs.

Voici les sujets dont les signataires individuels discutent plus en détail : comment voir aux émissions découlant de la récolte forestière de façon robuste et gérable dans une analyse du cycle de vie; existe-t-il un rôle pour une récolte accrue de biomasse comme solution aux changements climatiques, et si oui, à quel moment; quelles sont les approches d'adaptation qui reflètent aussi les multiples valeurs de nos forêts. Le modèle collaboratif représenté par l'EFBC pourrait jouer un rôle pour faire progresser ces discussions à l'avenir.

### **L'importance des forêts dans le contexte des changements climatiques**

La forêt boréale canadienne fournit des services écosystémiques essentiels aux populations locales, régionales et mondiales, qui sont plus importants que jamais compte tenu des changements climatiques. Ressources naturelles Canada (RNC) a récemment publié un article quantifiant le potentiel d'atténuation des changements climatiques par les forêts



aménagées du Canada,<sup>1</sup> qui s'établirait à une valeur cumulative de 254 Tg d'éq. CO<sub>2</sub> en 2030 et à 1180 Tg d'éq. CO<sub>2</sub> en 2050.<sup>2</sup>

L'aménagement des 73 millions d'hectares de tenures en forêt boréale détenues par les signataires de l'EFBC (ce qui représente plus de 50 % de la forêt boréale aménagée au Canada) cherche à appuyer les collectivités et à protéger la biodiversité, tout en contribuant pour une valeur d'environ 40 milliards de dollars par année à l'économie des ressources du pays; il a aussi une importance mondiale dans la lutte aux changements climatiques.

### La contribution de l'EFBC

Au cours des six années depuis la signature de l'Entente, les signataires de l'EFBC ont travaillé activement à élaborer et à mettre en œuvre de véritables changements sur des questions clés concernant la foresterie, les espèces en péril et les aires protégées dans toute la forêt boréale en collaboration avec les gouvernements provinciaux et autochtones et d'autres partenaires. Nos actions ont été guidées par l'approche des « deux piliers », qui considère l'économie et l'environnement comme fondamentalement interreliés, et par un engagement à fonder nos stratégies et résultats sur les meilleures données scientifiques et informations disponibles, y compris sur les connaissances traditionnelles autochtones. Les signataires de l'EFBC reconnaissent la contribution qu'un paysage forestier aménagé peut faire pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques tout en laissant des systèmes naturels complexes s'adapter par eux-mêmes dans des zones de conservation (p. ex., des aires protégées et réservées). Nous reconnaissons également l'importance des produits forestiers pour une économie viable, ainsi que la nécessité d'atteindre un équilibre dans nos efforts pour la nature et pour l'économie du secteur forestier et des quelque 300 000 Canadiens qu'elle soutient.

Bien que toutes les mesures que nous mettons en place ne visent pas précisément les changements climatiques, plusieurs sont pertinentes à cet égard :

- **Planification de la conservation en collaboration** – Une modélisation du carbone montre que mettre en application les plans de l'EFBC a des avantages considérables en matière d'atténuation, de l'ordre de plusieurs millions de tonnes de carbone à court terme et de dizaines de millions après 2030.
- **Récolte selon la plage de variabilité naturelle (PVN)** – En date de janvier 2016, les signataires de l'EFBC sont allés plus loin dans la reproduction de la nature dans leur façon de récolter. La PVN peut concentrer les superficies récoltées et réduire la consommation de carburant pour le transport, ainsi qu'offrir de nouvelles façons d'accroître la résilience des écosystèmes forestiers et de les aider à s'adapter aux changements dus aux changements climatiques.

---

<sup>1</sup> Cette définition des « forêts aménagées » a été établie aux fins de la déclaration à la CCNUCC. C'est une définition spatiale couvrant les superficies de forêts aménagées de différentes façons. Voir une carte dans Kurz et coll., 2013, p. 266.

<sup>2</sup> Smyth et coll., 2014. Quantifying the biophysical climate change mitigation potential of Canada's forest sector. *Biogeosciences*, 11, 3515-3529, 2014.



CBFA



EFBC

- **Conception de pratiques de premier plan pour l'adaptation et l'atténuation** – Les signataires travaillent ensemble pour déterminer des solutions communes à des enjeux comme l'adaptation et l'atténuation par l'aménagement forestier, la récolte de biomasse et la comptabilisation du carbone forestier par des analyses du cycle de vie. Ils collaborent aussi à montrer comment intégrer la vulnérabilité aux changements climatiques à la planification des aires protégées. Comme dans les autres travaux de l'EFBC, nous collaborons avec des chercheurs de premier plan et d'autres parties prenantes dans nos efforts.

Nous avons entrepris ces travaux en croyant non seulement qu'ils aideraient à atténuer le réchauffement planétaire et à adapter nos forêts à un climat changeant, mais aussi pour faire des produits forestiers canadiens un choix plus valable et durable dans un monde où le carbone est de plus en plus limité.

Le secteur forestier a fait preuve tôt de leadership en matière de changements climatiques, réduisant les émissions de ses usines de pâtes et papiers de plus de 66 % depuis 1990, mais nous croyons qu'il est possible de faire plus en forêt boréale. Avec l'avancement des travaux sur une solution pancanadienne aux défis des changements climatiques, nous vous demandons de prendre en considération les priorités suivantes :

- **Élaboration de processus de gestion et de comptabilisation du carbone forestier** – Comprendre la dynamique du carbone en forêt est complexe, mais les forêts et les produits du bois au Canada présentent un vaste potentiel d'atténuation. Le gouvernement devrait mettre la priorité sur le développement de notre capacité à suivre le carbone dans les écosystèmes mal compris comme les milieux humides et les tourbières, dans les produits forestiers au pays et à l'étranger ainsi que dans les effets des perturbations forestières comme le feu, les insectes et leur gestion. Le gouvernement devrait aussi appuyer les efforts des aménagistes forestiers pour comprendre les impacts sur le carbone des pratiques d'aménagement dans leurs tenures et en tenir compte. Lier le carbone forestier inhérent aux produits, comme dans l'analyse du cycle de vie (ACV), est compliqué par l'échelle et l'aspect pratique, mais intéresse de plus en plus le marché. Le gouvernement devrait travailler avec les parties prenantes pour élaborer des méthodes précises et viables de comptabilisation du carbone.
- **Planification à l'échelle des paysages** – Le climat changeant pose des défis pour la biodiversité et les écosystèmes. Étant donné les niveaux différents de température et de précipitations, les espèces envahissantes et autres stress associés au climat, les espèces peuvent devoir se déplacer ou trouver de nouvelles stratégies pour survivre. Par ailleurs, les zones comportant plus de diversité naturelle et moins de stress découlant des activités humaines et industrielles pourraient être les plus résilientes aux nouvelles pressions causées par les changements climatiques. Au Canada, la « forêt aménagée » comprend certaines des forêts boréales les plus biodiversifiées et les plus productives au Canada. Ainsi, il est vital que les écosystèmes qu'elle représente soient considérés. Les efforts pour créer ou maintenir la connectivité, pour soutenir sa résilience pour les nombreux joueurs qui dépendent de la forêt comme moyen de



CBFA



EFBC

subsistance, comme le secteur des produits forestiers et les Canadiens qu'il emploie, sont essentiels.

- **Fourniture d'outils et de soutien en nature** – Le gouvernement a un rôle clé à jouer pour fournir les outils dont nous avons besoin pour aménager les forêts dans un climat changeant. Des données sur le climat à la surveillance, à la déclaration et au financement pour l'adaptation, le gouvernement est un moteur nécessaire pour les mesures d'adaptation et d'atténuation en forêt boréale. L'expertise et le soutien des chercheurs et des aménagistes fédéraux, provinciaux et territoriaux ont été et continuent d'être critique pour la réussite de l'EFBC.
- **Règlements qui fonctionnent dans un climat changeant** – Les provinces et territoires canadiens ont des systèmes d'aménagement forestier durable parmi les plus stricts dans le monde, basés en partie sur l'hypothèse de la stabilité des écosystèmes. Dans un avenir qui se démarque de plus en plus des tendances passées, nous devons voir à nous assurer que les cadres réglementaires favorisent et permettent l'adaptation de nos forêts.
- **Reconnaissance que l'adaptation et l'atténuation vont de pair** – Aider les forêts à s'adapter aux changements climatiques contribue à stocker du carbone; ralentir le rythme des changements climatiques donne plus de temps aux forêts pour s'adapter. Les efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en forêt boréale devraient reconnaître les synergies entre ces deux objectifs et leurs liens avec les valeurs socioéconomiques et de biodiversité.

Les signataires de l'EFBC reconnaissent que bien que la responsabilité de l'avenir de la foresterie et de la conservation de la forêt boréale canadienne repose principalement sur les gouvernements, l'industrie et les organismes non gouvernementaux ont un rôle à jouer dans la définition de cet avenir. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de participer à cette consultation et serons heureux d'avoir la possibilité de travailler avec le gouvernement pour voir comment nos efforts peuvent améliorer les valeurs d'atténuation et d'adaptation et comment nous pouvons faire encore davantage partie de la solution.

En espérant d'autres réussites partagées en forêt boréale, je vous prie d'accepter mes sincères salutations.

Aran O'Carroll  
Directeur général  
Au nom des signataires de l'Entente sur la forêt boréale canadienne

cc  
Mark Hubert  
Responsable du caucus de l'industrie de l'EFBC



CBFA



EFBC

Cathy Wilkinson  
Responsable du caucus environnemental de l'EFBC



CANADIAN BOREAL FOREST AGREEMENT.COM  
410-99 Bank Street, Ottawa, Ontario K1P 6B9  
Tel: 613-212-5196 | [info@borealagreement.ca](mailto:info@borealagreement.ca)

ENTENTE SUR LA FORET BOREALE CANADIENNE.COM  
410-99, rue Bank Street, Ottawa, Ontario K1P 6B9  
Tél : 613-212-5196 | [info@borealagreement.ca](mailto:info@borealagreement.ca)